

Communiqué de presse

Paris, 29 octobre 2018

Arbitrage du campus Ecosphère.

Officiis Properties, société cotée sur Euronext Paris, et sa filiale Officiis Properties Paris Ouest 1, annoncent avoir cédé le 26 octobre 2018 les immeubles Think et Imagine, développant respectivement 6.671 m² et 7.980 m² de surfaces utiles locatives et situés sur l'île de la Jatte à Neuilly-sur-Seine. Ces deux immeubles dépendent du campus Ecosphère que le conseil d'administration d'Officiis Properties a décidé d'arbitrer en février dernier dans le cadre d'un processus compétitif.

Balzac REIM acquiert l'immeuble Think pour le compte d'un de ses investisseurs internationaux.

Europa Capital acquiert l'immeuble Imagine pour le compte d'un fonds géré par Mitsubishi Estate Company.

Les prix de cession de ces 2 immeubles s'élèvent globalement à 141,7m€, en ligne avec les valeurs de ces 2 immeubles dans les comptes consolidés IFRS au 31 mars 2018 (141,6m€).

Après déduction des rachats de franchise, des frais et honoraires des conseils, la société percevra un produit net de 139,3m€.

Ce produit net de cession sera affecté à hauteur de 76,4m€ au remboursement immédiat de la totalité de la dette hypothécaire d'Officiis Properties (53,1m€) et à un remboursement partiel à hauteur de 23,3m€ de celle d'Officiis Properties Paris Ouest 1. A la suite de ces remboursements le solde résiduel de la dette hypothécaire d'Officiis Properties Paris Ouest 1 sera de 56,3m€, soit 32,2% de la valeur de l'immeuble Newtime dans les comptes du 31 mars 2018.

Ainsi qu'indiqué lors de l'assemblée générale des actionnaires du 14 septembre 2018 en réponse à une question écrite d'un actionnaire, la société a pris contact avec quelques banques pour examiner avec elles la possibilité de mettre en place un nouveau financement hypothécaire adossé notamment à l'immeuble Newtime. Si un tel financement se réalisait, la société examinerait alors l'éventualité d'un remboursement partiel de l'emprunt non-bancaire consenti par TTC1 S.à r.l.

Conformément aux perspectives mentionnées dans son communiqué de presse du 12 juillet 2018, la société poursuit sa stratégie d'arbitrage du campus Ecosphère et a co-mandaté CBRE Capital Market et Rothschild & Co en vue de la cession de l'immeuble Newtime, immeuble indépendant développant 15.524 m² de bureaux restructurés sur l'île de la Jatte à Neuilly-sur-Seine.

Dans l'hypothèse où la cession de l'immeuble Newtime serait réalisée, et conformément à ses engagements, la société REOF Holding S.à r.l, actionnaire majoritaire d'Officiis Properties, confirme qu'elle mettra en œuvre, en application de l'article 236-6 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF), une offre publique de retrait visant la totalité des actions Officiis Properties et, le cas échéant, des titres donnant accès au capital ou aux droits de vote de la société qu'elle ne détient pas, libellée à des conditions telles que ladite offre puisse être déclarée conforme par l'AMF.

Pour cette transaction, Officiis Properties a été conseillée par Scaprim Asset Management, Rothschild & Co, l'étude notariale Lasaygues & Associés et Allen&Overy.

Balzac REIM a été conseillé par l'étude notariale Allez&Associés et Dentons.

Europa Capital a été conseillé par l'étude notariale Wargny Katz et Dentons.

Contact

Pierre Essig, Directeur général, Officiis Properties

52B, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris

Tél. +33 (0)1 83 92 33 86,

Pour plus d'informations, et/ou pour nous contacter, visitez le site web de la Société :

<http://officiis-properties.com>

A propos de Officiis Properties (anciennement Züblin Immobilière France)

Officiis Properties est une société foncière cotée ayant opté pour le statut SIIC, qui investit dans l'immobilier de bureaux. Son patrimoine immobilier est constitué de 4 immeubles de bureaux, situés en région parisienne.

Les actions d'Officiis Properties sont admises aux négociations sur le Compartiment C d'Euronext Paris, marché du Groupe Nyse Euronext, sous le code ISIN FR0010298901 et sous le nom d'Officiis Propertie – Mnémonique OFP.